

Vingt-neuvième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 12 septembre 2018, à 17 h.

**PRÉSENCES**

ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
DANVILLE	M. Michel Plourde
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos

---

**2018-09-0175**

**ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

**2018-09-0176**

**PROCÈS-VERBAL DU 15 AOÛT 2018**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 15 août 2018, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Hugues Grimard  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 15 août 2018 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

**FONDS FLI/FLS/FSE**

**2018-09-0177**

**MAISON DES FAMILLES FAMILLACTIION**

CONSIDÉRANT que l'entreprise la Maison des familles FamillAction ainsi que son projet sont admissibles aux Fonds FLS/FLI et au Fonds de soutien aux entreprises – volet général;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution des Fonds FLI et Fonds de soutien aux entreprises – volet général;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 12 septembre 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE la MRC des Sources accorde une subvention du Fonds soutien aux entreprises (FSE), volet général, au montant de 20 000 \$, ainsi qu'un prêt du

Fonds local d'investissement (FLI) de 30 000 \$ pour à l'entreprise Maison des familles FamillAction...

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de ces aides financières.

Adoptée.

**2018-09-0178**  
**VIVACO GROUPE COOPÉRATIF**

CONSIDÉRANT que l'entreprise VIVACO Groupe coopératif ainsi que son projet sont admissibles aux Fonds FLS/FLI et au Fonds de soutien aux entreprises ;

CONSIDÉRANT que la conseillère recommande favorablement l'attribution du Fonds de soutien aux entreprises;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 12 septembre 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy  
 appuyé par le conseiller M. Hugues Grimard

QUE la MRC des Sources accorde une subvention du Fonds de soutien aux entreprises, volet général, au montant de 10 875 \$ à l'entreprise VIVACO Groupe coopératif pour l'adaptation d'équipements agricoles pour la récolte du chanvre industriel destiné à la production d'écomatériaux.

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de cette aide financière.

Adoptée.

**2018-09-0179**  
**RÉSIDENCE FERLAND**

CONSIDÉRANT la recommandation pour le financement du projet par le comité de développement économique, le 11 avril 2018, soit 55 000 \$ (FLI 27 500 \$ et FLS 27 500 \$);

CONSIDÉRANT que les promoteurs ont été informés que certains résidents (soutenus financièrement par le CLSC) ne seraient pas automatiquement reconduits en cas de vente de la résidence et que l'évaluation de l'autonomie de ces personnes est à revoir. Ainsi, le nombre de résidents serait de 6 plutôt que 11, augmentant considérablement le risque financier;

CONSIDÉRANT que les promoteurs ont regardé d'autres scénarios (notamment location avec option d'achat), et qu'après réflexion, ceux-ci ont décidé de passer à autre chose et de ne pas accepter les prêts de la MRC des Sources;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Hugues Grimard  
 appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE la MRC des Sources procède au désengagement des prêts FLI général de 27 500 \$ et FLS de 27 500 \$ autorisés par la MRC des Sources, lors de la rencontre du comité de développement économique du 11 avril 2018, envers les promoteurs, Mme Lucie Guyon et M. Jocelyn Therriault, pour le projet d'acquisition de la Résidence Ferland.

Adoptée.

**2018-09-0180**  
**FORMATION DÉJEUNER-CONFÉRENCE – PRÉSENTATION HYDRO-QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la présentation du projet de formation déjeuner-conférence présenté par Hydro-Québec aux membres du comité de développement économique le 12 septembre 2018;

CONSIDÉRANT que cet événement, qui se tiendra en février 2019, a pour but et objectifs de familiariser les industriels, commerçants et autres sur des outils à leur portée afin de réduire leur consommation énergétique, de les renseigner sur les programmes et aides financières qu'offre Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE la MRC des Sources autorise, dans le cadre du programme FSFE, la location d'une salle, invitations/dépliants/publicité qui couvrira le déjeuner des participants. Qu'un montant maximal de 1 000 \$ soit alloué.

Adoptée.

**VARIA**

Aucun sujet.

**2018-09-0181**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller M. Jean Roy propose la levée de la séance à 17 h 25.

Adoptée à l'unanimité.

---

Hugues Grimard  
Préfet

---

Frédéric Marcotte  
Directeur général et secrétaire-trésorier